



La crise offre l'occasion de revoir les bases du modèle économique, écrit Yvan Allaire

ÉRIC DESROSIERS

Édition [du vendredi 26 juin 2009](#)

Mots clés : HEC, Yvan Allaire, Modèle, Économie, Crise économique, États-Unis (pays), Canada (Pays)

La crise financière et économique mondiale offre une chance à ne pas manquer de remettre en cause le modèle économique dominant fondé sur l'entreprise cotée en Bourse, largement contrôlée par de grands fonds de placement et dirigée par des «mercenaires grassement payés».

«Alors que la crise financière de 2007 à 2009 se dissipe peu à peu et que l'on procède à un certain resserrement de la régulation et à l'adoption de diverses réformes, le risque est que les failles fondamentales du système restent inchangées. S'il fallait que cela se produise, on n'aurait plus qu'à se préparer au prochain fiasco, à la prochaine bulle, à la prochaine crise», écrivent les professeurs Yvan Allaire de HEC Montréal et Mihaela Firsirotu de l'UQAM en conclusion de leur ouvrage publié en anglais et intitulé: Black Markets... and Business Blues.

«Au coeur des fiascos répétés des 20 dernières années» se trouve, selon eux, cette conviction qui est née aux États-Unis et qui s'est transmise à l'ensemble des économies développées, selon laquelle l'entreprise idéale est celle qui est inscrite en Bourse sur la base «d'une action, un vote», «qui appartient, chaque fois brièvement, à des fonds de placement souvent à caractère spéculatif et qui est dirigée par des mercenaires grassement payés et hautement mobiles».

Un tel modèle pousse les entreprises à privilégier les résultats à court terme, à en faire porter le fardeau à leurs employés et à mener les économies de crise en crise, déplorent les auteurs qui sont aussi, pour l'une, titulaire de la chaire en gestion des entreprises transnationales à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, et pour l'autre, président du conseil d'administration de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques.

Plafonner le salaire des patrons

Il faudrait, selon eux, trouver des façons de récompenser les investisseurs qui s'engagent à long terme auprès des entreprises en accordant, par exemple, un droit de vote supplémentaire après deux ans ou en permettant que leur soient versés des dividendes plus généreux après un certain temps.

Les pouvoirs publics devraient aussi adopter les mesures nécessaires pour maintenir, voire encourager la présence d'autres formes d'entreprises, comme les entreprises non inscrites en Bourse, les coopératives, et même les sociétés d'État.

Il faudrait également interdire l'attribution d'options d'achat d'actions aux dirigeants d'entreprises et fixer un plafond à leur rémunération, estiment Mihaela Firsirotu et Yvan Allaire. L'écart grandissant entre la rémunération des dirigeants d'entreprise et le reste des employés vient miner chez eux les sentiments d'équité, de confiance et de partage essentiels au succès à long terme d'une entreprise.

Beaucoup de travail reste aussi à faire pour relever le niveau des conseils d'administration des entreprises inscrites en Bourse. Depuis l'éclatement du scandale d'Enron, beaucoup d'importance a été accordée à leur indépendance, mais il aurait aussi fallu se soucier de leur compétence et de leur degré de crédibilité.

Il serait également grand temps que les pouvoirs publics se penchent sur le rôle joué par les fonds de retraite dans cette crise. Après tout, c'est largement à cause d'eux, et de leur course à de meilleurs rendements, que les fonds privés de placement et autres fonds spéculatifs se sont tellement développés au cours des années 2000. «Ces acteurs financiers auraient joué un rôle mineur sans les investissements massifs des caisses de retraite», rappellent les auteurs.

Les caisses de retraite «représentent un formidable actif collectif», soulignent-ils. Il est de «leur devoir de réfléchir longuement, profondément et de manière originale au rôle économique qu'ils jouent dans la société».